

Le contexte et l'évolution de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage consécutif à la loi du 5 septembre 2018 conduisent les centres de l'EPL à mettre en œuvre des activités visant l'amélioration de leur fonctionnement et ainsi le renforcement de la qualité de leurs prestations.

Ce projet doit permettre de formaliser les pratiques administratives, pédagogiques et financières de l'UFA et du CFPPA afin de renforcer notre image de compétences, de sérieux et de qualité de services.

De ce fait l'UFA et le CFPPA de Thuré s'engagent dans une démarche de qualité avec l'objectif d'obtenir la certification QualiFormAgri et Qualiopi.

Cette démarche se traduit au travers des engagements liés au projet stratégique de l'EPLEPPA.

Axe 1 : Favoriser la réussite de nos apprenants

Axe 2 : Améliorer la qualité des services proposés aux bénéficiaires (accueil, information, formation, évaluation, remédiation, mesures qualitatives et quantitatives, aide à l'insertion professionnelle)

Axe 3 : Opérer la montée en compétences des personnels

Axe 4 : Assurer la compétitivité et la pérennité des centres

Moyens mis en œuvre :

La direction s'engage à faire vivre l'action qualité dans le temps :

- En portant le projet
- En communiquant sur l'action
- En incitant les différents personnels à se mobiliser
- En respectant les échéances des différents événements qualité

Le référent qualité animera la démarche qualité auprès de l'ensemble des personnels de l'UFA et du CFPPA.

Le temps consacré à la qualité fait partie intégrante de l'activité des centres pour tous les personnels impliqués.

La démarche qualité est sous l'autorité de la directrice de l'EPLEPPA et, par délégation de la responsable de l'apprentissage et de la formation continue.

La réussite de notre démarche nécessite la participation et l'adhésion de toutes et tous au sein de l'EPL.

La directrice de l'UFA/CFPPA



Le directeur de l'EPLEPPA



Courriel : direction@epleppea.fr ou direction@epleppea.fr
 Site internet : www.epleppea.fr
 UFA / CFPPA – rue du lycée - 86540 Thuré
 Accueil : du lundi au vendredi de 8h à 12h15 et de 13h15 à 17h